

Autorisations diverses

Règle de conduite: Les parents ont l'obligation de s'assurer qu'il y ait un entraîneur ou un parent responsable avant de laisser leur enfant à la piscine (renseignement à prendre à l'accueil)

Rappel: Parents et enfants se conformeront aux règles d'accueil du centre aquatique dans le bassin. Les parents s'engagent à se tenir informés des activités du club en consultant les mails de l'association et le site internet (www.susd-sauvage-natation.kalisport.com/).

Le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets précieux ou autres (portable, vêtements....).

Tout adhérent autorise le SSN à communiquer au gestionnaire du centre aquatique, ses noms, prénoms et date de naissance en respect avec les principes de la loi informatique et libertés.

Droit à l'image: Tout adhérent autorise le SSN à utiliser les images prises à l'occasion de sa participation dans toutes les activités ou manifestations (entraînements, compétitions ou autres), et diffuser les prises d'images ou de paroles sur tous les supports (photos, films, site du club...) dans les lieux publics ou privés.

Déplacements: Tout membre pratiquant ou dirigeant qui utilisera sa voiture personnelle afin de se rendre seul ou accompagné d'autres membres de l'association à des manifestations sportives le fera sous sa propre responsabilité.

Le SSN ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des accidents survenus lors de ces déplacements.

Autorisation parentale pour les mineurs

Je soussigné(e), Mr, Mme,
Responsable légal de

Déclare avoir pris connaissance du règlement interne du club.

Autorise mon enfant désigné ci-dessus à pratiquer la natation, dans l'optique de participer si possible à des compétitions dans le cadre du SSN.

Autorise les dirigeants et les éducateurs à prendre toutes les mesures en cas d'incidents ou d'accidents y compris l'hospitalisation qui pourraient survenir lors des entraînements, des compétitions, des stages ou autres..

Fait à, Le

Signature des parents précédée de la mention « lu et approuvé »

Autorisation de transport pour l'année 2022/2023

A l'occasion des déplacements du SSN

Je soussigné (Nom, Prénom)

(Adresse et téléphone)

Père-mère-responsable légal de : (Nom, Prénom)

♦ Autorise l'association à organiser le transport de celui-ci par l'entraîneur ou des parents bénévoles.

♦ N'autorise pas l'association à organiser le transport de celui-ci par l'entraîneur ou des parents bénévoles.

Fait à Le

Signature du représentant légal, précédée de la mention « lu et approuvé »

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi « informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association.

Cette feuille est OBLIGATOIRE lors de l'inscription